

MÉCASPHÈRE

Le magazine des chefs d'entreprise mécaniciens

n°32
DÉCEMBRE
2014

La

RSE,

moteur de développement



MARCHÉS

Le grand carénage se fait attendre 21



ENVIRONNEMENT

Économie circulaire : un modèle de production sobre 04



Sommaire

Ce numéro de Mécasphère est édité par la FIM



et ses partenaires



ENVIRONNEMENT

- Économie circulaire : un modèle de production sobre _____ 04
- Pollutec : les mécaniciens au cœur de l'efficacité énergétique _____ 04



MÉTIERS

- Compétences 2025 _____ 04

TECHNOLOGIES

- Une entreprise française sur le marché du contrôle des soudures de pipelines _____ 05

SUR LE VIF

- Midest : Des inspecteurs d'académie à la rencontre des industriels _____ 05

USINE DU FUTUR

- Anticiper avec les normes appropriées _____ 06

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- Nord-Pas-de-Calais : La mécanique s'invite au collège _____ 06

LE POINT SUR

- Le Comité mécanique de Franche-Comté se réorganise _____ 07

JURIDIQUE

- Du bon usage de l'usage professionnel _____ 08

TROIS QUESTIONS À

- Benjamin Frugier, directeur délégué Europe de la FIM « Porter la voix des mécaniciens au niveau de l'Union européenne » _____ 08

JOURNAL DE CAMPAGNE

- Le bilan 2014 _____ 09

ZOOM

- L'apprentissage : recruter en formant _____ 10-11



DOSSIER



INTERNATIONAL

- Le Maroc : une ouverture sur le continent africain _____ 18
- Les échanges 2013 de produits mécaniques _____ 19

MARCHÉS



- L'aéronautique au beau fixe _____ 20
- Le grand carénage se fait attendre _____ 21

CERTIFICATION

- Le sésame de certains marchés _____ 21

SÉCURITÉ

- Les nanoparticules sous l'œil du MPS® _____ 22

AGENDA

- Salon / International / Site / Ouvrage _____ 22

Tribune

Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

« Préparons l'avenir et construisons ensemble l'Usine du futur ! »

Non seulement l'industrie française a un avenir, mais l'avenir de la France repose sur l'industrie. Partout dans le monde, ce secteur a fait et continue à faire la renommée de notre pays. Pourtant, la crise a révélé le décrochage de notre compétitivité et les faiblesses de notre base industrielle. Ne nous leurrions pas, ce phénomène était plus ancien ! En une décennie, l'industrie française a perdu 740 000 emplois. Dans le même temps, dans un contexte de concurrence mondiale exacerbée, la rentabilité de l'industrie française a chuté de 11 points, conduisant à un dangereux déficit de l'investissement productif.

Les industries mécaniques, vos entreprises, petites, moyennes et grandes, sont le socle de notre outil industriel : elles emploient 617 000 salariés en France et réalisent 40 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Toutefois, elles ont profondément souffert au cours de cette période marquée par une crise sans précédent. Pour la très grande majorité d'entre vous, fort heureusement, vous avez su faire le dos rond et ne pas céder, grâce à votre engagement personnel et à l'implication sans faille de vos salariés. Pour vous soutenir et pour casser ce cercle vicieux, le Gouvernement a fait le choix de redonner aux entreprises, et tout particulièrement aux vôtres, la compétitivité et les marges de manœuvre nécessaires. Au total, 40 milliards d'euros d'allègements fiscaux et sociaux sont prévus sur trois ans à destination des firmes implantées sur le sol français. Nous assumerons nos choix et nous irons au bout de nos décisions. Nous donnerons aux dispositifs le temps de produire leurs effets en laissant à vos entreprises le temps de se les approprier. En définitive, cette stabilité, cette visibilité, c'est ce que les entrepreneurs que je rencontre me demandent le plus. C'est ce dont vous avez besoin. Je veillerai donc à ce que la politique que nous avons initiée soit entièrement exécutée : vous pouvez compter sur moi.

Dans le même temps, il nous faut préparer l'avenir, c'est-à-dire anticiper et dessiner, sans attendre, les contours de l'industrie de demain. Cette ambition est au cœur du plan "Usine du futur" : à travers lui, nous voulons mener à vos côtés une véritable révolu-



tion industrielle. Pourquoi ? Parce que nos manières de produire et de fabriquer doivent évoluer, et tout particulièrement les vôtres, qui sont le cœur de notre industrie. Fixons une nouvelle frontière ! Celle d'une usine numérique, sobre en énergie et en matières premières, modulable, proche des consommateurs et respectueuse de ses travailleurs. Pour y parvenir, nous avons d'abord organisé la mobilisation de tous les acteurs concernés. Ainsi, un partenariat fort a notamment été établi avec les Régions. L'État est à leurs côtés pour mobiliser les forces vives de nos territoires et pour que ce plan soit une réussite dans la France entière. Pour aboutir, nous avons également prévu des financements importants. La gamme de prêts "Usine du futur" de la banque publique d'investissement, c'est 1,2 milliard d'euros accessibles dans des délais très courts : une seule et même entreprise pourra cumuler jusqu'à 15 millions d'euros de financement. Pour réussir, nous allons enfin développer l'offre technologique française de l'usine du futur, qu'il s'agisse de la robotique, des objets connectés, de la réalité augmentée ou d'autres technologies et services générés par les plans de la Nouvelle France industrielle. Je ne le répèterai jamais assez : la France doit avant tout compter sur elle-même pour rester une grande puissance industrielle. Or, un indice me permet déjà de savoir que nous atteindrons notre objectif. Cet indice, c'est l'expression du volontarisme de toutes celles et ceux qui, comme vous, sont sur le terrain : il est à la hauteur des enjeux.

Économie circulaire : un modèle de production sobre

À l'occasion de Pollutec, la FIM publie "Économie circulaire : la mécanique dans la boucle". Un ouvrage qui montre, au travers d'exemples concrets, comment la mécanique s'inscrit d'ores et déjà dans ce nouveau modèle économique qui permet de répondre aux enjeux du développement durable.



Comment tendre vers des modes de production et de consommation sobres, tout en maintenant la croissance du PIB et en assurant le développement des entreprises ? C'est tout l'enjeu de l'économie circulaire qui vise à remplacer le modèle linéaire actuel "extraire, produire, consommer, jeter" par un modèle en boucle résumé par les 3 R : "réduire, réutiliser, recycler".

Ce modèle de croissance économique fait rimer impératifs écologiques avec opportunités économiques. Son ambition : découpler la croissance économique de la consommation de matières premières. Avec un objectif : parvenir au "zéro déchet", en limitant au maximum leur production, et en utilisant ceux qui restent comme des ressources. La FIM a mené une enquête auprès des entreprises adhérentes de ses syndicats pour connaître les initiatives et les actions menées en matière d'économie circulaire. Autant d'expériences réunies dans un ouvrage "Économie

circulaire : la mécanique dans la boucle". « La FIM veut montrer comment les industriels mécaniciens s'inscrivent d'ores et déjà dans ce modèle, souligne France de Baillenx, directrice du développement durable à la FIM. Et ce, au travers d'exemples concrets, d'initiatives et d'actions menées dans les entreprises pour développer des technologies et des produits sobres. »

Pour Jean-Camille Uring, membre du directoire de Fives et vice-président de la FIM en charge de l'environnement, « l'économie circulaire est sans doute la forme la plus achevée de l'économie durable. Ce concept est prêt à se diffuser dans l'industrie mécanique car nos entreprises pratiquent déjà l'écoconception, la prévention des déchets, le recyclage, l'allongement de la durée du cycle de vie des produits ».

L'ouvrage est téléchargeable sur : www.fim.net.

Pollutec : les mécaniciens au cœur de l'efficacité énergétique

En collaboration avec ses syndicats membres, le Cetim, l'UNM, l'Afnor et l'Ademe, la FIM organise un colloque sur l'efficacité énergétique à l'occasion du salon Pollutec qui se tient du 2 au 5 décembre 2014 à Lyon. Consacré aux référentiels et aux solutions proposées par la mécanique pour optimiser l'efficacité énergétique de ses clients, ce colloque constitue l'un des événements du salon.

La FIM, trois de ses syndicats (Artema, Cisma et Profluid) et deux centres techniques (Cetim et Cetiat) y partagent un espace commun, et



↑ La mécanique présente à Pollutec sur le Forum Industrie durable.

animent une dizaine de conférences sur le Forum Industrie durable du salon. L'occasion pour les partenaires de montrer comment la mécanique contribue à relever des défis environnementaux majeurs : optimisation de l'efficacité énergétique des procédés industriels et des produits, réduction des émissions polluantes, développement de technologies économes en ressources naturelles et des énergies renouvelables. Par ailleurs, la mécanique s'inscrit pleinement dans l'économie circulaire (voir article).

Sont également présents sur un stand à cette édition 2014 de Pollutec : le Crédit Coopératif, Ubifrance et l'INERIS qui propose 9 conférences.

EN SAVOIR PLUS :

- Colloque efficacité énergétique : 03/12/14 à 14h salle Bocuse 2
- Stand "Industries Mécaniques" : Hall 6 DC 76
- www.pollutec.com

MÉTIERS

Compétences 2025

La FIM s'associe à l'Observatoire des Métiers de la Métallurgie pour réaliser une étude prospective sur les compétences clés pour la mécanique à l'horizon 2025.

Objectif : disposer d'une vision prospective de l'évolution de l'activité mécanicienne, en termes de métiers, de compétences et de formation. Ces données permettront d'évaluer les volumes d'emplois, d'identifier les métiers critiques et les compétences clés, pour adapter la politique de l'emploi, l'offre de formation, les soutiens au recrutement et renforcer les actions en matière d'attractivité des métiers. Pilotée par le Comité FER (Formation Emploi Recrutement) de la

FIM, l'étude sera menée par le Cabinet Sofred Consultants qui sollicitera les entreprises de la mécanique, les principaux syndicats professionnels de la FIM, les organisations territoriales comme les Comités mécaniques, les centres techniques, les pôles de compétitivité et organismes de formation publics et privés. La publication de l'étude est prévue pour mi-2015.

TECHNOLOGIES

Une entreprise française sur le marché du contrôle des soudures de pipelines



↑ Denis Gasquet, Président d'Onet Technologies, et Sylvain de Lescazes, Président du Groupe Institut de Soudure.

Offrir une solution française au contrôle, en France et à l'international, des soudures de pipelines en phase de pose dans les secteurs du pétrole et du gaz. C'est l'ambition de la société Pinc (Pipeline Inspection Company), détenue à parts égales par Institut de Soudure, filiale du Groupe Institut de Soudure, et Comex Nucléaire, filiale d'Onet Technologies. Pinc allie l'expertise en CND (Contrôle non destructif) de ses deux parents ainsi que leur expérience industrielle. Elle profite également de leurs savoir-faire respectifs : la métallurgie, le soudage, l'expérience des infrastructures gazières en France et pétrolières à l'international pour le Groupe Institut de Soudure ; les systèmes automatisés et les environnements contraints pour Comex Nucléaire. Ces compétences donneront à Pinc un avantage concurrentiel certain. La jeune société entend également miser sur la réactivité de ses réponses pour attirer les donneurs d'ordre.

« Pinc s'inscrit dans la continuité de nos activités actuelles liées au marché du transport des hydrocarbures onshore en France et répond à notre ambition d'élargir notre offre dans l'offshore », explique Sylvain de Lescazes, président du Groupe Institut de Soudure.

* SUR LE VIF

Midest : Des inspecteurs d'académie à la rencontre des industriels

À l'occasion du Midest 2014, la FIM a invité des responsables de l'Éducation nationale à une visite guidée du salon. Une matinée qui a permis de resserrer les liens avec les industriels. Témoignages.



↑ Yves Fiorda, vice-président en charge de la formation et de la communication et Jean-Luc Joyeau, 1er vice-président trésorier (au centre) entourés par les 15 inspecteurs d'académie de l'Éducation nationale et les industriels qui ont participé à la visite sur le salon Midest.

Alain Lamacq, inspecteur d'académie sciences et techniques industrielles, Académie de Paris

« Je suis un fervent défenseur des enseignements techniques. Avec les industriels, nous devons fédérer nos énergies pour attirer les élèves vers les filières technologiques. Les industriels me paraissent trop centrés sur les compétences basiques. Il faut rendre la mécanique attrayante grâce aux nouvelles technologies pour susciter la motivation des jeunes. »

Dominique Venet, chargé de mission, Académie de Lille

« Je suis chargé de renforcer l'attractivité des filières technologiques. La visite sur le Midest m'a permis d'établir des contacts. Les relations entre les industriels et l'Éducation nationale s'améliorent. J'ai remarqué la volonté des chefs d'entreprise de travailler avec nous. »

Jérôme Prouzat, inspecteur de l'Éducation nationale, Académie de Créteil

« Cette visite m'a conforté dans le sentiment que l'Éducation nationale va dans le bon sens. Compétences, qualifications, travail d'équipe, travail par projet, éco-

conception, communication : autant de mots prononcés par les chefs d'entreprise qui trouvent un écho dans nos formations. »

Vincent Noyon, inspecteur de l'Éducation nationale, Académie de Bordeaux

« Je suis un ancien chaudronnier et je travaille en étroite collaboration avec les industriels. J'ai apprécié ces échanges avec des professionnels de la mécanique. Nous devons continuer à les écouter et écrire avec eux les référentiels, même si leurs attentes sont différentes, suivant les PME, voire parfois contradictoires. »

Frédéric Lebon, chargé de mission auprès du délégué académique aux enseignements techniques, Académie de Caen

« L'Académie veut mettre en avant la filière mécanique. Pour cela, nous devons comprendre ses évolutions. Il faut mieux communiquer pour attirer les jeunes, à travers les PDMF (Parcours de découverte des métiers et des formations) ou d'événements comme la semaine écoles/entreprises et la Semaine de l'Industrie. »

Anticiper avec des normes appropriées



L'usine du futur sera compétitive, propre, connectée, disposant de moyens de production flexibles, centrée sur l'être humain et économe en matières premières et en énergie. La normalisation dans les domaines technique, environnemental et sociétal facilitera son émergence.

L'usine du futur s'impose comme l'un des sujets industriels majeurs avec "l'Advanced Manufactory" aux États-Unis et le plan "Industrie 4.0" en Allemagne. En France, les pouvoirs publics en ont fait le 34^e plan de la "Nouvelle France industrielle". Pas étonnant donc que l'UNM l'ait choisie comme thème de son assemblée générale.

La FIM moteur du projet

L'usine du futur s'inscrit pleinement dans la nouvelle vague industrielle que les entreprises mécaniciennes souhaitent promouvoir. La FIM se positionne donc comme un acteur incontournable du projet auprès des pouvoirs publics et des institutionnels. Elle portera la dimension politique avec la promotion de l'usine du futur, la dimension sociale s'appuyant sur les compétences de l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie), et la dimension technologique prise en charge par le Cetim. Afin de fédérer les compétences des différents acteurs et de coordonner les actions, la Fédération a nommé Philippe Contet, directeur technique et innovation de la FIM.

REDONNER DE LA COMPÉTITIVITÉ AUX ENTREPRISES

À cette occasion, Michel Athimon, directeur général de la FIM, Valérie Rocchi, directrice d'ARC8 (Communauté de recherche académique Rhône-Alpes), Pascal Souquet, responsable R & D de l'agence de programme du Cetim et Joseph Puze, Pdg d'Axon Câble ont expliqué les principaux enjeux. Pour Michel Athimon, « la collectivité nationale doit se mobiliser autour d'un objectif commun : redonner de la compétitivité aux entreprises pour entrer dans une nouvelle ère industrielle, celle de l'usine du futur. Ce nouveau modèle se définit comme une usine compétitive, propre, disposant de moyens de production flexibles, centrée sur l'être humain et économe en matières premières et en énergie ».

PARLER LE MÊME LANGAGE

Le projet s'appuie sur des technologies phares, telles que la robotique ou la fabrication additive, et surtout sur l'interconnexion des outils de production et du système d'information de l'entreprise. Ce qui suppose que tous ces outils parlent le même langage. D'où l'importance des travaux de normalisation.

Des travaux effectués dans deux instances : l'ISO (International organization for standardization) qui produit des normes pour l'industrie et le commerce à l'échelle internationale, et l'ESTI (European telecommunications standards institute), l'organisme de normalisation européen dans le domaine des télécommunications, qui traite notamment des TIC (Technologies de l'information et de la communication). « Ces deux mondes sont très différents et se connaissent peu, explique Philippe Contet, directeur général de l'UNM, par ailleurs coordonnateur du projet usine du futur pour la FIM (voir encadré). Certains grands groupes de l'électrotechnique pourraient faire le lien car ils proposent des équipements disposant de capacités de communication intégrables sur des produits mécaniques. »

LA RSE EN COURS DE NORMALISATION

Mais l'usine du futur ne se résume pas à un concentré de technologies et d'équipements qui communiquent entre eux. Elle sera également plus respectueuse de l'environnement, d'autant qu'elle s'intégrera au plus près des centres urbains. La normalisation dans le domaine de l'écoconception va dans ce sens. Proche des acteurs de son écosystème, l'usine du futur contribuera aussi à dynamiser un réseau et une économie locale. Autant d'enjeux contenus dans la RSE (Responsabilité sociétale de l'entreprise) également en cours de normalisation. L'UNM vient d'ailleurs de publier un guide sur le sujet (voir dossier p.12).

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Nord-Pas-de-Calais : la mécanique s'invite au collège

Pour faire découvrir la mécanique de façon ludique aux collégiens de 3^e, les industriels, via leur Pôle d'excellence mécanique, organise un concours dans six collèges de la région de Maubeuge.

Le 3 octobre dernier, Benjamin Saint Huile, Président de la Communauté d'agglomération de Maubeuge-Val de Sambre, a inauguré l'opération "La Mécanique dans les collèges" avec l'arrivée d'une première machine d'usinage charlyrobot au collège Vauban de Maubeuge. Six collèges* de Sambre Avesnois ont reçu un charlyrobot. Composées chacune de 3 à 4 élèves de 3^e, 32 équipes s'affronteront pour concevoir et fabriquer un petit véhicule, de la taille d'une voiture télécommandée à l'aide du charlyrobot, fraiseuse numérique équipée d'une tête d'impression 3D.

« En Nord-Pas-de-Calais, la mécanique compte environ 1 700 entreprises et emploie plus de 37 000 salariés, explique Olivier Hutin, industriel et Président du Pôle d'excellence mécanique**. 75 % de ces entreprises emploient moins de 20 salariés. Chaque année, elles peinent à recruter les 1 500 salariés dont elles ont besoin. Nous essayons donc de trouver des moyens ludiques d'attirer les jeunes vers les métiers de la mécanique. Mais on a beau mettre en valeur le fait que



la mécanique permette de fabriquer tous les produits qui nous entourent, on se heurte toujours à la difficulté de montrer concrètement les métiers. » Un boulanger, tout le monde sait ce qu'il fait, un usineur ou un chaudronnier, cela reste plus nébuleux.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE AVEC L'ACADÉMIE DE LILLE

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre, la Région Nord-Pas-de-Calais, l'Amics-E&Pi (syndicat affilié à la FIM représentant les métiers de l'usinage, des machines spéciales et les procédés industriels) et l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie), le Pôle mécanique a donc monté ce projet pédagogique avec l'Académie de Lille. Un projet qui s'adresse aux jeunes en pleine période d'orientation. « L'utilisation du charlyrobot avec tête d'impression 3D vise à montrer aux collégiens que la mécanique n'est pas seulement un métier manuel, explique Manuel Turquin, professeur de technologie au collège Vauban, mais permet de développer de nombreuses compétences : précision, créativité et rigueur. »

Les jeunes pourront usiner certaines pièces dans les lycées professionnels Pierre Forest de Maubeuge et Louis Armand de Jeumont, ce qui leur fera découvrir ces établissements. En outre, cinq industriels parrainent les collèges : Sambre Méca, Forgital-Dembiermont, Lantoine, Delcorte et Delinox. Autant d'entreprises mécaniciennes que les collégiens auront l'occasion de découvrir.

*Jean Zay à Feignies, Pierre de Ronsard à Haumont, Auguste Perier à Haumont, Charles de Gaulle à Jeumont, Eugène Thomas à Jeumont, Vauban à Maubeuge.

** Comité mécanique en région Nord-Pas-de-Calais.

* LE POINT SUR

Le Comité mécanique de Franche-Comté se réorganise

Le Comité mécanique de Franche-Comté, premier comité mécanique créé en France en 1996 s'est récemment réorganisé autour de 4 groupes métiers. Ce qu'il faut retenir.

« C'est un lieu d'échanges entre industriels d'entreprises d'un même secteur de la mécanique sur divers sujets d'actualité »

les relations avec les donneurs d'ordre, les développements des aciers spéciaux, la formation, les problèmes de recrutement... et de manière générale tous les sujets selon les besoins des participants. Le Comité est une forme de "guichet unique" pour résoudre tout problème individuel ou collectif. » Voilà résumé par Olivier Bourgeois, directeur général de R. Bourgeois, l'intérêt du Comité mécanique de Franche-Comté, qui s'appuie sur les expertises de l'UIMM, du Cetim, de la FIM et de trois de ses syndicats (FIM Métaux en Feuilles, Amics-E&Pi, UITS) mais bénéficie également en fonction des sujets, des compétences d'autres partenaires régionaux (CCI, Agence de l'Eau, Ademe, pôles de compétitivité, laboratoires, écoles d'ingénieurs...). Au sein de ce Comité, Olivier Bourgeois préside le groupe métier "métaux en feuilles" (208 entreprises dans la région) qui traite de sujets tels que : les nouveaux matériaux métalliques et composites, les relations clients fournisseurs dans l'automobile, les évolutions réglementaires en environnement ou la gestion de l'innovation en découpage/emboutissage.

QUATRE GROUPES MÉTIER

Pour mieux répondre aux attentes des entreprises en fonction de leurs savoir-faire industriels, le Comité mécanique s'est réorganisé autour de quatre groupes métier. Outre les "métaux en feuilles", le groupe "traitements de surfaces" (61 entreprises référencées), présidé par Alexandre Cordonnier de Galvanoplast, mutualise les retours d'expériences liés aux nouvelles exigences réglementaires comme la recherche de substances polluantes et dangereuses dans l'eau ou les garanties financières. Les indus-



triels viennent également y trouver des bonnes pratiques de la profession ou des résultats issus de travaux de recherche (optimisation des stations d'épuration physico-chimique, projet IRT Matériaux). Sous la houlette de Xavier Poinet de Megep, le groupe "mécanique industrielle" (522 sociétés) s'occupe de thèmes tels que : l'intégration de la logistique dans une offre de services aux clients, le chiffrage des devis en usinage, le handicap en entreprise ou bien le Lean Manufacturing. Enfin, dirigé par Jean-Charles Thoulouze de la société Manton, le groupe "biens d'équipement" nouvellement créé en 2014 (64 entreprises) aborde les questions comme la fabrication additive et des nouveaux matériaux. En complément des groupes métiers, le comité mécanique organise des réunions sur des thématiques transverses aux 4 groupes métiers. Citons par exemple l'évolution de la classification ICPE ou la loi Hamon.

Rappelons que la Franche-Comté arrive au 7^e rang des régions mécaniciennes françaises en nombre d'entreprises et est la 2^e région la plus dense en effectif mécanicien (24 000 salariés, soit 28 % des effectifs régionaux).

Du bon usage de l'usage professionnel

Attaché à un métier, l'usage professionnel a parfois force de loi en l'absence de texte législatif ou de clause contractuelle. Un outil juridique mal utilisé par les entreprises.

C'est une source du droit que beaucoup d'entreprises ont tendance à négliger. Ce que regrette Yves Blouin, chef du service droit des affaires et contrats de la FIM : « Les usages professionnels sont une notion très importante que nous cherchons à revitaliser. » Et pour cause, bien utilisé, l'usage professionnel peut être aussi efficace qu'une loi ou un contrat pour conduire une négociation ou régler un litige.

Le Code civil y fait référence. Il s'agit d'une pratique généralement reconnue et appliquée par l'ensemble d'une profession en l'absence de toute loi ou clause contractuelle, ou dans le cas où celles-ci manquent de clarté ou de précision. Par exemple, la durée ou l'exclusion d'une garantie, les procédures de livraison ou de réception... Il est possible de déposer des usages professionnels auprès du bureau des usages du tribunal correctionnel de Paris.

« La justice interroge parfois la FIM sur certains usages dans la mécanique, indique Yves Blouin. Par exemple, la Cour de cassation nous a sollicités pour un litige sur la réception de marchandises et la notion de destinataire. » Dérivé de la coutume, une pratique orale, l'usage professionnel peut toutefois être écrit. Exemple : les conditions générales de vente rédigées par la FIM pour ses syndicats. Certains documents européens de l'Orgalime peuvent également être rattachés aux usages professionnels.

Outre la loi et les termes du contrat, ils peuvent donc servir aux entreprises dans certains de leurs litiges. La FIM est d'ailleurs régulièrement saisie par des adhérents, pour connaître les pratiques liées à tel ou tel métier. Ainsi, « nous avons aidé des entreprises victimes d'agissements de donneurs d'ordre, tel que le refus de réceptionner, et donc de payer un produit pourtant mis en fonctionnement. » Le recours aux usages professionnels a permis de donner raison aux plaignants.

* TROIS QUESTIONS À

BENJAMIN FRUGIER, directeur délégué Europe de la FIM

« Porter la voix des mécaniciens au niveau de l'Union européenne »

MécaSphère : Pourquoi la FIM a-t-elle créé une direction Europe ?

Benjamin Frugier : Aujourd'hui, la FIM est principalement représentée au niveau européen au travers de l'Orgalime (European engineering industries association), qui regroupe 38 associations mécaniciennes et électriciennes issues de 23 pays. La création d'une direction Europe traduit la volonté de la FIM d'améliorer sa visibilité au niveau communautaire, de mieux appréhender la complexité du fonctionnement des différentes institutions et d'anticiper l'émergence de nouvelles thématiques, pour en faire bénéficier les entreprises. Il s'agit de mieux porter la voix des mécaniciens au niveau de l'Union européenne.



« La création d'une direction Europe traduit la volonté de la FIM d'améliorer sa visibilité au niveau communautaire, de mieux appréhender la complexité du fonctionnement des différentes institutions et d'anticiper l'émergence de nouvelles thématiques, pour en faire bénéficier les entreprises. »

l'intégralité des sujets que nous suivons. Je pense par exemple aux différents dispositifs que la Commission met en place en matière d'évaluation des politiques publiques (analyse d'impact, test de compétitivité...). Par ailleurs, il peut arriver que la position de l'Orgalime, issue d'un consensus, ne soit pas complètement en phase avec la nôtre. Enfin, l'Europe est de fait un immense réseau, dans lequel une Fédération comme la nôtre se doit d'apparaître en tant que telle. Notre stratégie consiste donc à tisser des relations avec les institutions, en particulier avec les parlementaires européens français mais aussi avec la Commission, la DG Entreprise étant l'un de nos interlocuteurs majeurs.

M. : Comment mieux porter cette voix ?

B.F. : Cela passe par trois axes. Le premier axe consiste à intervenir dans la gouvernance et les instances décisionnaires de l'Orgalime, afin de s'assurer que les entreprises mécaniciennes, par l'intermédiaire de leurs syndicats respectifs, bénéficient au mieux de la valeur ajoutée produite, en termes de contenu mais aussi d'influence. Le second axe s'intéresse à la représentation en direct de la FIM auprès des trois institutions qui ont un impact potentiel sur l'industrie mécanicienne (Commission, Parlement et Conseil). Enfin, la FIM souhaite se rapprocher de ses homologues, en particulier le VDMA en Allemagne et l'Anima en Italie, afin d'identifier des sujets d'intérêt commun à forte valeur ajoutée.

M. : Comment allez-vous vous coordonner avec l'Orgalime ?

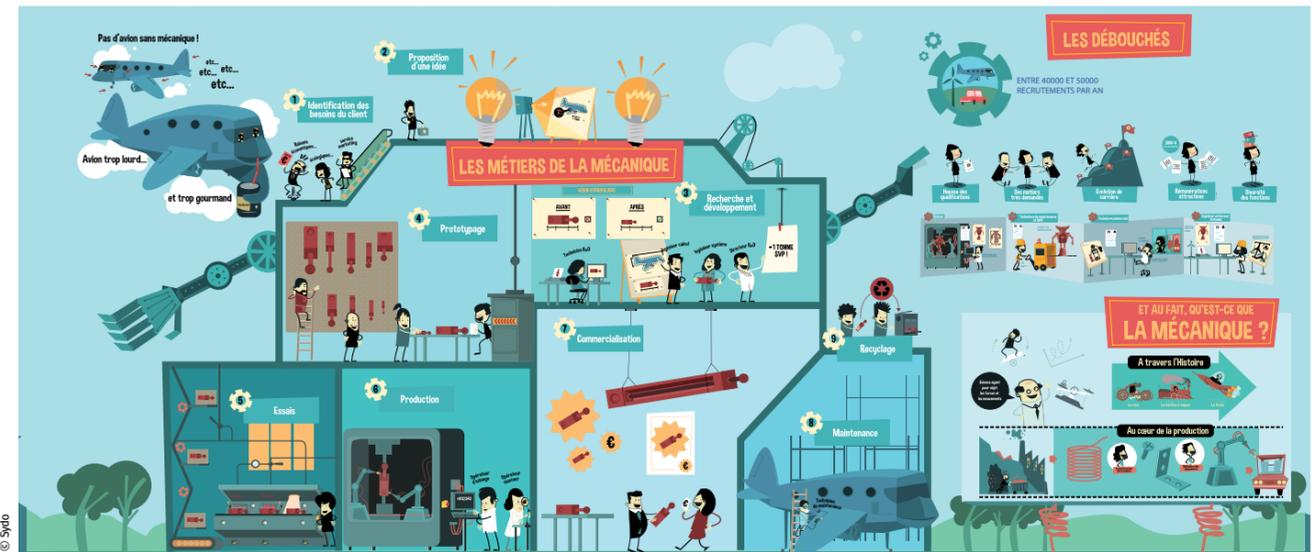
B.F. : Pour l'Orgalime, la direction Europe va être le point d'entrée de la FIM et l'interlocuteur principal, ce qui lui permettra de mieux porter les sujets. Ensuite, l'Orgalime ne traite pas de

Journal de campagne



Le bilan 2014

Troisième année de la campagne de communication lancée par la FIM pour mieux faire connaître la mécanique auprès des industries clientes, des institutionnels, du monde éducatif, des jeunes et du grand public : ce qu'il faut retenir de 2014.



• Rencontres avec les politiques

Accompagnés d'industriels, les représentants de la FIM et du Cetim ont poursuivi les rencontres avec le monde politique. Objectif : faire découvrir la mécanique et son importance dans l'industrie française. Parmi les personnalités rencontrées : Jean Grellier, député des Deux-Sèvres, membre de la commission des affaires économiques, rapporteur pour avis sur l'industrie dans le cadre du projet de loi de finances 2014 ; Juliette Méadel, secrétaire nationale du PS à l'industrie ; Laurent Grandguillaume, député de la Côte-d'Or et Président du comité de simplification ; Karine Berger, députée socialiste des Hautes-Alpes, membre de la commission des finances.

• Une vidéo ludo-pédagogique

Fin janvier, la FIM a lancé une campagne de promotion de sa vidéo ludo pédagogique "La mécanique en France, bien plus qu'une industrie" en direction des enseignants par le biais du WebPédagogique, le blog de la communauté éducative francophone. "Le petit journal des profs" du WebPédagogique consacré à la vidéo de la FIM, a été diffusé aux 130 000

enseignants de collèges et lycées dont 5 000 enseignants de découverte professionnelle. Toutes les régions de France étaient représentées. Au moins 1 500 enseignants ont découvert la vidéo.

• Un prezi pour les jeunes

Le prezi (voir photo ci-dessus) est un outil qui permet de créer des présentations entièrement personnalisables avec un scénario et une animation. Celui développé par la FIM comprend quatre modules : les trois grands défis pour l'avenir (le développement durable, le transport et la connectivité, la démographie et la consommation), la définition de la mécanique, l'exemple de l'aéronautique et les débouchés de la mécanique. Destiné aux élèves de collèges et de lycées, cet outil facilite la compréhension et la mémorisation du sujet.

• Sur le web et les réseaux sociaux

Depuis le début de la campagne, 161 "belles histoires", dont 29 en 2014, ont été mises en ligne sur le site Internet www.bienplusqu'industrie.com. Ce site totalise 45 000 visites, dont 35 000 uniques, et 215 000 pages vues depuis sa

création. Les chiffres 2014 : 15 000 visites, dont 12 000 uniques, et 58 000 pages vues. Lancé dans le cadre de la campagne, le compte Twitter comprend 881 abonnés et 722 tweets ont été échangés depuis trois ans.

• L'usine du futur expliquée aux politiques

L'Usine du futur est un concept générique d'usine idéale qui s'inscrit dans une prise de conscience générale de l'importance de l'industrie manufacturière dans la richesse nationale. Projet majeur, emblème du renouveau industriel français, la FIM, associée à ses partenaires technologiques souhaite vulgariser et promouvoir ce concept, faire de la pédagogie autour des axes d'application, tant auprès des industriels mécaniciens que des acteurs privés et publics. Première concrétisation de cette volonté : l'organisation le 16 décembre d'une réunion à l'Assemblée nationale pour présenter à une délégation de parlementaires le concept d'usine du futur et le rôle que la FIM souhaite jouer dans sa promotion.

L'apprentissage : recruter en formant

La métallurgie s'engage à recruter 46 000 apprentis d'ici à 2020. **L'APPRENTISSAGE S'IMPOSE COMME L'UNE DES VOIES PRIVILÉGIÉES DE RECRUTEMENT.**

26 000 apprentis sont en formation dans les CFAI (Centres de formation des apprentis de l'industrie), du CAP au diplôme d'ingénieur, dont une grande majorité dans les métiers de la métallurgie. 85 % d'entre eux trouvent un emploi dans les six mois qui suivent la fin de leur formation. Ce qui explique l'engouement croissant pour cette voie de formation en alternance, alors que le taux de chômage est élevé chez les jeunes. Ajoutez à cela que l'apprentissage s'étend désormais à tous les niveaux d'étude, alors qu'historiquement il concernait essentiellement les CAP et les baccalauréats professionnels. Transverse, il touche tous les domaines : la production et la maintenance mais aussi les activités administratives, la finance, la logistique, la communication, les services ou la gestion... « Les entreprises de la mécanique accordent une place de plus en plus importante à l'alternance

en général et à l'apprentissage en particulier qui est devenu un outil de pré-recrutement, remarque Yolande Bufquin, secrétaire générale du Comité FER* de la FIM. La relation tuteur/apprenti permet de transmettre au mieux les savoir-faire. » L'apprentissage est un moyen de former un jeune non seulement à un métier, mais également à la culture de l'entreprise. Pour faire face aux 100 000 recrutements nécessaires d'ici à 2025, la métallurgie mise résolument sur l'apprentissage. Dans le cadre du pacte de responsabilité, l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) s'est engagée, le 21 octobre dernier, à recourir à 46 000 alternants d'ici 2020, soit 13 % de plus qu'en 2013. Un développement conditionné à la mise en œuvre effective d'une telle politique dans les régions qui allouent des moyens aux CFA. De son côté, la FIM agit auprès



des pouvoirs publics pour lever certaines contraintes réglementaires et administratives qui freinent l'essor de l'apprentissage dans la mécanique, notamment en ce qui concerne le travail des mineurs sur certaines machines considérées comme dangereuses. Reste à attirer les jeunes vers la mécanique par l'apprentissage. « Nous menons des campagnes

de sensibilisation en particulier sur le salon Aventure des Métiers, explique Yolande Buquin. Cette année, la FIM a aussi conduit une action spécifique sur le Midest (voir page 5). »

* Le comité FER (Formation Emploi Recrutement) regroupe des représentants de la FIM, de ses syndicats adhérents, du Cetim et de l'AFM (Association Française de Mécanique).

Points de vue



« Les apprentis montrent que l'entreprise a un avenir »

DAMIEN POYARD, directeur de PCI

« Nous accueillons 12 apprentis pour un effectif de 120 personnes, essentiellement pour des métiers dans l'atelier (monteur/ajusteur, assembleur) et dans les bureaux d'études (conception mécanique/process). Dans l'atelier, l'apprentissage est clairement un outil de pré-recrutement. Nous prévoyons d'embaucher au total dix personnes par an dans les quatre années qui viennent. Les jeunes sont autonomes et opérationnels plus rapidement qu'on ne le pense. Par ailleurs, ils nous apportent des outils modernes qu'ils maîtrisent mieux que nous. Je pense à un jeune commercial qui nous a appris à utiliser les réseaux sociaux. Enfin, dans une population vieillissante, les jeunes apportent du dynamisme, nous aident à rester positifs et ouvrent des perspectives : ils montrent que l'entreprise a un avenir. »

« Un investissement conséquent »

THOMAS LECUPPE, responsable de l'atelier mécanique de R. Bourgeois

« 20 % de nos effectifs sont issus du recrutement d'apprentis sur ces quinze dernières années. Et cette proportion augmente chaque année.

En moyenne, nous avons 6 à 7 apprentis, ainsi que 3 à 4 stagiaires, dans l'atelier. Il s'agit d'un investissement conséquent. Un ouvrier confirmé fournit un quart de son travail en moins lorsqu'il s'occupe de l'apprenti. Et nous nous heurtons à un manque de coordination entre les écoles sur les dates de stages. Mais fondamentalement, il est important de former des jeunes et l'apprentissage est un excellent moyen de recrutement. D'ailleurs, outre les jeunes dans l'atelier, nous avons également des apprentis au bureau d'études, à la logistique, en maintenance et en comptabilité. »

26 000 APPRENTIS SONT EN FORMATION DANS LES CFA. 85 % D'ENTRE EUX TROUVENT UN EMPLOI DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN DE LEUR FORMATION.

* INTERVIEW

« Un mode de formation qui répond aux besoins des industriels »

Le 17 décembre à la Géode, Porte de la Villette, SUPii Mécavenir fête ses vingt ans. L'occasion de faire le point avec Christophe Meunier, directeur général du CFA créé à l'initiative de la FIM.



MécaSphère : Qu'est-ce qui a présidé à la création de SUPii Mécavenir ?

Christophe Meunier : SUPii Mécavenir a été créé par la FIM pour répondre aux besoins en personnel qualifié des entreprises mécaniciennes. Nous concevons les formations en partant des compétences nécessaires pour répondre à ces besoins.

Nous sommes en veille permanente pour rester au plus près des attentes des industriels. Lorsqu'un métier se tarit, nous arrêtons la formation et nous en proposons d'autres plus adaptées aux besoins du moment.

M. : Pourquoi, dès l'origine, avoir fait le choix de l'apprentissage ?

C.M. : Au moment de la création de SUPii Mécavenir, l'apprentissage s'est élargi à tous les diplômes, notamment ceux d'ingénieur. Nous avons saisi cette opportunité pour fonder ce CFA (Centre de formation des apprentis) en collaboration avec la Région Île-de-France. L'apprentissage est un mode de formation qui répond bien aux attentes des industriels.

M. : En quoi SUPii Mécavenir se distingue d'autres CFA ?

C.M. : D'abord, d'emblée nous nous sommes calés sur le schéma européen du LMD (Licence, master, doctorat). Ensuite, toutes nos formations sont assurées pour moitié par l'établissement partenaire qui délivre le diplôme, et pour moitié par nos soins. Habituellement, les CFA recrutent les apprentis et les mettent en relation avec les entreprises. Chez SUPii Mécavenir, les jeunes profitent d'un enseignement d'excellence dispensé par des professionnels issus des entreprises : la garantie que les compétences acquises correspondent bien aux besoins des industriels. Enfin, nous attachons une

grande importance au savoir être : mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine, d'autant que les jeunes travaillent déjà en entreprise. Par exemple, nous leur donnons des notions en matière de droit du travail ou de management.

M. : Quels retours avez-vous des entreprises ?

C.M. : La progression de SUPii Mécavenir parle d'elle-même. Nous avons commencé avec deux BTS, aujourd'hui nous proposons 13 diplômes du BTS au titre d'ingénieur. Depuis vingt ans, nous avons formé 5 000 apprentis. 95 % d'entre eux ont trouvé un travail dans les six mois qui suivaient leur diplôme.



« Un outil de pré-recrutement »

CORINNE FARAMA, DRH d'Aventics

« Les alternants (apprentis et contrats de professionnalisation) représentent aujourd'hui

plus de 10 % de nos effectifs à tous les niveaux d'études et dans tous les métiers. Dès qu'un poste s'ouvre, nous cherchons d'abord en interne puis dans notre vivier d'alternants présents ou anciens. L'apprentissage est un outil de pré-recrutement. Accueillir autant d'apprentis implique de bien les recruter (avec le même soin qu'un CDI) et de structurer le parcours d'intégration. Le tuteur et l'apprenti signent un pacte par lequel chacun s'engage l'un vis-à-vis de l'autre. Par ailleurs, il faut trouver des missions compatibles avec l'alternance. Au-delà de l'intérêt pour le pré-recrutement, ces jeunes nous apportent un regard neuf sur l'entreprise et "bousculent" parfois nos habitudes. »

« L'apprentissage, ancré dans nos valeurs »

AYMERIC GAHON, responsable formation et recrutement chez Douce Hydro

« Nous comptons dix apprentis sur un effectif de 200 personnes. L'apprentissage est ancré dans nos valeurs depuis longtemps. Il faut dire que nous ne trouvons plus de jeunes correctement formés à l'usinage sur nos machines qui sont hors normes : on trouve peu de tours de 27 mètres de long sur 2 mètres de large dans les écoles. Depuis cinq ans, un ancien professeur de lycée professionnel vient deux fois par semaine pour former les jeunes sur les machines. Nous recrutons également des apprentis commerciaux ou ingénieurs. 70 % des jeunes sont embauchés en fin de formation et remplacent du personnel qui part en retraite. »

La RSE, moteur de développement



INTÉGRER LES CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE. La démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) permet d'insérer pleinement l'entreprise dans son éco-système, en tenant compte de ses différentes parties prenantes. Un moteur de développement.

« La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) devient une dimension incontournable du management de l'entreprise et constitue un véritable levier de compétitivité dès lors que la démarche est adaptée aux capacités de l'entreprise. » Pour Philippe Contet, directeur technique et innovation de la FIM et directeur général de l'UNM (Union de normalisation de la mécanique), la RSE constitue une opportunité pour les PME mécaniciennes. Un avis partagé par Christophe Vernier, responsable RSE du Crédit Coopératif : « Loin

d'être une contrainte, la RSE est porteuse de bénéfices, notamment sur le plan économique ».

QU'EST-CE QUE LA RSE ?

Une démarche qui permet à l'entreprise d'intégrer les considérations environnementales et sociales dans sa stratégie et d'être en mesure de répondre des impacts de ses activités et décisions.

« Les activités d'une entreprise dépendent de l'écosystème environnant, poursuit Philippe Contet. Toute entreprise est soumise au regard des diverses parties pre-

nantes concernées par son activité, les salariés, les fournisseurs, les clients, les collectivités territoriales... : sa responsabilité est sociétale. La RSE est une composante clé de la mise en œuvre du développement durable. »

Principal référentiel en la matière, la norme internationale ISO 26000 (voir p.14) fixe les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale. Elle décrit deux pratiques fondamentales : l'identification des impacts des décisions et des activités de l'organisation sur son écosystème ; le dialogue avec chaque partie prenante.

Sept bonnes raisons de se lancer dans la RSE

1 Fixer un cap

"Un projet global d'entreprise vivant, pertinent, responsable et lisible". C'est ainsi que le guide RSE conçu par l'UNM (voir p.14-15) à la demande de la FIM définit la démarche RSE. Dans une approche pro active, elle permet d'élargir la réflexion stratégique de l'entreprise. Pour Philippe Contet, « étudier les impacts sociaux et environnementaux de son entreprise conduit à s'interroger sur son activité, ses marchés... Pour le chef d'entreprise, la RSE constitue donc une occasion de prendre du recul et de se questionner sur sa stratégie à moyen et long termes et aide à fixer un cap.

2 Développer son activité

La formalisation du projet d'entreprise renforce les perspectives de performances, et donc de compétitivité et de développement. Elle conforte l'attractivité auprès des clients, des collaborateurs, des fournisseurs et de tout le tissu socio-économique.

Sans compter que « vous pouvez ainsi resserrer les liens avec vos clients, en séduire de nouveaux et vous rapprocher de partenaires partageant les mêmes valeurs, indique Christophe Vernier. Vous vous donnez également un véritable avantage concurrentiel pour remporter des appels d'offres publics ou privés, qui intègrent de plus en plus fréquemment ces exigences de responsabilité sociétale. »

3 Optimiser ses coûts d'exploitation

Analyser l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'environnement permet souvent de découvrir des gisements d'économies possibles en matière de consommation d'énergie, d'eau, de matières premières, de consommables... C'est aussi un moyen d'optimiser les pratiques dans des domaines comme le transport ou la gestion des déchets.

Quel que soit le champ d'action choisi, la démarche est continue et ponctuée d'étapes clés : diagnostiquer, dialoguer avec les parties prenantes concernées, élaborer des plans

d'actions, évaluer leur performance, en rendre compte et les ajuster.

4 Dynamiser l'innovation

« En posant les bonnes questions sur les produits, les besoins de la société et les clients, la démarche RSE est un levier pour innover », estime Philippe Contet. L'intégration de préoccupations sociétales dans une organisation invite à repenser sa recherche & développement, revoir ses méthodes de production, d'organisation et de distribution, et ainsi lancer de nouveaux produits et services, investir de nouveaux marchés...

L'écoconception, qui consiste à intégrer des considérations environnementales dès la phase de conception des biens et services, l'illustre bien : elle permet souvent aux entreprises d'augmenter les performances de leurs offres, de gagner en compétitivité et de se démarquer de la concurrence.

Par ailleurs, la réflexion sur les parties prenantes contribue à renforcer les liens entre le monde académique et l'entreprise.



5 Impliquer les équipes

Les salariés se situent évidemment au cœur de toute démarche RSE. Améliorer leur bien-être au travail et la qualité du



« La Responsabilité sociétale des entreprises constitue un véritable levier de compétitivité dès lors que la démarche est adaptée aux capacités de l'entreprise. »

Philippe Contet, directeur technique et innovation de la FIM et directeur général de l'UNM

Le Crédit Coopératif s'engage pour la RSE

Acteur historique de l'économie sociale et solidaire, le Crédit

Coopératif s'inscrit naturellement dans une démarche de RSE, pour lui-même et pour ses clients.

Avec son réseau de partenaires, le Crédit Coopératif peut accompagner les entreprises à certaines étapes de la démarche. Par exemple, l'offre conseil Inddigo permet d'alléger l'empreinte carbone liée à l'activité de l'entreprise. La banque encourage les démarches de certification et de labellisation comme "1.2.3 Environnement" et "EnVol" pour les PME et TPE, "Certirec" pour le recyclage, ou "Agri Confiance" pour les coopératives agricoles. Certaines offres de prêts donnent la possibilité d'investir à moindre coût dans des projets liés au développement durable. Exemple : le crédit PREVAir ou Innov&Plus en matière d'écoconception.

Le Crédit Coopératif encourage également les signes de reconnaissance permettant de communiquer de manière claire et transparente sur le sérieux de la démarche de RSE des entreprises. Le partenariat noué de longue date avec le Label LUCIE en témoigne.

●●● dialogue social contribue à la performance de l'entreprise. La RSE permet aussi de faire avancer des causes citoyennes : l'intégration des jeunes, la valorisation des seniors, la prise en compte du handicap, la promotion de la diversité, l'égalité homme/femme, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée... Plus largement, la démarche RSE se veut participative. En impliquant l'ensemble des collaborateurs, c'est le projet d'entreprise lui-même qui gagne en pertinence, car il devient partagé. « La volonté de l'entreprise d'être plus responsable vis-à-vis du long terme et vis-à-vis de l'ensemble de ses impacts donne plus de sens éthique, donc plus de force, à l'implication professionnelle », ajoute Philippe Contet.

6 Anticiper les risques

Connaître les risques pour l'entreprise, c'est se donner les moyens de les prévenir. En aidant à identifier les impacts négatifs des activités, la RSE apparaît donc comme un outil de gestion des risques sous toutes ses formes : sociaux, environnementaux... Le travail de sensibilisation et de motivation des fournisseurs, pour les inciter à développer leur propre démarche, et donc à rejoindre la dynamique initiée par l'entreprise, renforce et pérennise la relation contractuelle. Il favorise le partage de savoir-faire et prévient d'éventuelles défaillances de fournisseurs.

7 Donner confiance aux financeurs

Dans la mécanique, les cycles d'innovation, de formation, d'investissement et de commercialisation sont relativement longs pour assurer une rentabilité solide. Un projet global d'entreprise lisible et pertinent, formalisant les évolutions à venir, permet de convaincre les parties prenantes financières (actionnaires, banquiers ou autres), qu'elles ont intérêt à favoriser les projets de développement à long terme de l'entreprise. Cela évite que, par manque d'informations et de visibilité, elles ne se limitent à la seule observation des résultats financiers à court terme.

Un guide mode d'emploi "spécial PME mécaniciennes"

FORMALISER LA STRATÉGIE ET UN PROJET D'ENTREPRISE EN DÉPLOYANT UNE DÉMARCHE RSE : c'est ce que propose le guide normatif RSE conçu par l'UNM. Il s'appuie sur l'expérience d'Acamas et offre une méthode adaptée à la réalité des entreprises mécaniciennes.

Comment mettre en œuvre concrètement la RSE dans son entreprise ? Comment appliquer ses principes sans "se noyer" dans le référentiel ISO 26000 ? Comment valoriser les engagements déjà pris ? Rédigé par l'UNM à la demande de la FIM, le guide "RSE - Démarche au service de la stratégie et de l'efficacité des PME mécaniciennes" répond à ces questions. L'UNM a conduit cette réflexion en tenant compte des difficultés de mise en œuvre ressenties par les PME mécaniciennes qui sont concernées par un nombre limité de domaines d'actions. Et ce, alors que les labels privés commencent à fleurir. L'objectif a donc été d'adapter la norme ISO 26000 à la réalité des PME mécaniciennes, notamment en limitant les actions aux thématiques pertinentes d'entreprises essentiellement basées en France et qui travaillent pour la plupart dans le B2B. Inutile par exemple de s'attarder sur le thème du travail des enfants qui est interdit dans notre pays depuis longtemps. Il s'agissait d'aider les entreprises à identifier les

actions qu'elles mènent déjà et qui relèvent de la RSE.

L'ESSENTIEL AUX YEUX D'UN DIRIGEANT : LE DÉVELOPPEMENT DE SON ENTREPRISE

Pour ce faire, un groupe de travail s'est constitué, réunissant des chefs d'entreprise, des représentants de la FIM et de ses syndicats, de l'UIMM et de ses chambres territoriales, pour réfléchir aux moyens d'intégrer la RSE dans les PME mécaniciennes. « Qu'est-ce qui reste essentiel aux yeux d'un dirigeant ? s'interroge Philippe Contet. Le développement de son entreprise. C'est pourquoi, nous nous sommes axés sur la stratégie de l'entreprise, en nous appuyant sur l'expérience acquise au cours du programme Acamas, déployé par la FIM et le Cetim. » Rappelons que ce programme a permis d'accompagner plus de 1 200 chefs d'entreprise dans la mise en place d'une stratégie. « La stratégie d'une PME est souvent intuitive et peu formalisée, reprend Philippe Contet. Les processus de gestion et de décision sont rarement explicites et

* QU'EST-CE QUE L'ISO 26000 ?

LA NORME INTERNATIONALE ISO 26000 est le principal référentiel en matière de RSE. Elle s'applique à toutes les organisations, des secteurs privé, public et à but non lucratif, de grande ou petite taille et quel que soit leur contexte géographique ou sectoriel. Elle comporte sept principes généraux :

- la redevabilité (capacité à réduire voire supprimer les impacts) ;

- la transparence des décisions et des activités ;
- le comportement éthique (honnêteté, équité, intégrité) ;
- la reconnaissance des intérêts des parties prenantes ;
- le respect du principe de légalité ;
- la prise en compte des normes internationales de comportement (Déclaration universelle des droits de l'homme, Code du travail...);

- le respect des droits de l'homme. Elle pose sept questions centrales, portant sur la gouvernance de l'organisation, les droits de l'homme, les relations et les conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs et les communautés et le développement local, et propose 44 domaines d'actions.



↑ Procédé de production respectueux de l'environnement : l'un des points d'entrée dans la RSE du guide de l'UNM.

reposent surtout sur les seules épaules du dirigeant. D'où l'idée, à travers la RSE, de promouvoir une vision stratégique c'est-à-dire une image projetée dans le futur, de la place voulue pour les produits et les services de l'entreprise sur les marchés, et du type d'organisation nécessaire pour y parvenir. À partir d'une vision réfléchie du futur (et non plus une simple extrapolation des tendances du passé), l'élaboration d'une stratégie tenant compte des futurs des marchés et des territoires, permet d'identifier les ruptures, les innovations... Cette stratégie se décline sous forme d'un projet d'entreprise mûri et formalisé qui améliore la pro-activité, l'attractivité, l'efficacité de l'entreprise et finalement son développement global, donc son développement durable. »

UN VÉRITABLE PROJET D'ENTREPRISE

C'est en déployant la démarche RSE que se construit le projet d'entreprise, en intégrant les préoccupations sociétales d'une PME mécanicienne. La démarche proposée par le guide se limite aux domaines d'actions jugés pertinents pour une PME du secteur et se décline sous forme de fiches thématiques (voir encadré ci-contre) : autant de portes d'entrée possibles pour se lancer dans la RSE. Directement inspirée de l'ISO 26000, chacune d'entre elles propose des

pistes d'actions et d'amélioration qui vont conduire, lors de leur mise-en-œuvre, à constituer une véritable politique économique socialement responsable. Pour chaque thème, sont identifiés l'objet traité, ses enjeux, les acteurs, et des actions adaptées. Certaines d'entre elles sont déjà réalisées par les entreprises dans le cadre des obligations réglementaires. Il est cependant important que l'entreprise les valorise. À chaque fiche, correspond également une liste des parties prenantes potentielles pour une PME mécanicienne, c'est-à-dire les acteurs impliqués (salarié, client, fournisseur, institutionnel...). Certaines peuvent apporter des informations précieuses, voire allouer des ressources ou être partenaires... D'autres peuvent être oubliées car non pertinentes pour l'entreprise. « L'adhésion des parties prenantes au projet d'entreprise et à l'esprit dans lequel il s'inscrit est un facteur majeur de réussite de ce projet », estime Philippe Contet. Tout le processus s'inscrit dans une démarche de type "amélioration continue" : il ne s'agit pas de mettre en œuvre la totalité des actions en même temps, mais de les lancer au fil du temps. À chacun son rythme.

Tous les points d'entrée dans la RSE

Le guide RSE comprend 19 fiches thématiques qui sont autant de points d'entrée dans une démarche RSE :

- Stratégie d'entreprise
- Gouvernance de l'entreprise
- Éthique d'entreprise
- Communication interne et externe
- Investissements
- Politique d'achat
- Politique commerciale et de différenciation
- Gestion des risques
- Santé et sécurité au travail
- Promotion de la diversité et prévention des discriminations
- Gestion des emplois et des compétences
- Prévention des mauvaises pratiques commerciales et de la corruption
- Veille réglementaire, normative, technologique et veille "marchés"
- Écosystème industriel et territorial
- Écoconception
- Économie des ressources
- Procédés de production respectueux de l'environnement
- Transport
- Fin de vie des produits.

* OÙ TROUVER LE GUIDE ?

ÉLABORÉ AU SEIN DE LA COMMISSION DE NORMALISATION UNM 01

"Mécanique - Environnement et Responsabilité Sociétale", le guide est un document normatif. Il est diffusé par Afnor, en tant que "fascicule de documentation" (statut FD), pour avoir un niveau comparable à la norme ISO 26000.

Il est en vente à la boutique Afnor : <http://www.boutique.afnor.org>

La RSE vue du terrain

CERTAINES ENTREPRISES ENGAGENT DES ACTIONS QUI RELÈVENT DE LA RSE, SANS EN AVOIR PLEINEMENT CONSCIENCE. D'autres ont des actions plus structurées. Témoignages de deux syndicats adhérents de la FIM (Artema et Profluid), de Clextal et de Fives, qui ont participé à l'élaboration du guide.



↑ Le guide RSE accompagne les entreprises dans leur développement stratégique et économique.

« La RSE est une opportunité de repenser sa stratégie »

LAURENCE CHÉRILLAT, déléguée générale d'Artema (Syndicat des industriels de la mécatronique)



La RSE est souvent considérée par les PME comme une démarche compliquée et éloignée de leurs préoccupations. C'est dommage car, dans certains domaines, comme le dialogue social, ces entreprises sont souvent plus avancées que les grands groupes. Le guide RSE va permettre de la démystifier, de la rendre abordable et adaptée à la taille des entreprises qui ont besoin d'outils

pragmatiques. Les fiches pratiques permettent de s'engager dans la RSE de manière très concrète et progressive. La RSE est souvent considérée sous son angle sociétal et environnemental, plus rarement sous l'aspect économique. C'est pourtant sous cet aspect que la démarche apparaît alors comme une opportunité de repenser sa stratégie pour les années à venir, en particulier en réfléchissant à ses

« La RSE est aussi un moyen d'aborder la question du travail en réseau, notamment avec ses fournisseurs pour mieux travailler ensemble. »

relations avec ses clients. C'est aussi un moyen d'aborder la question du travail en réseau, notamment avec ses fournisseurs pour mieux travailler ensemble. »

« Aller plus loin dans la démarche »

LAURE HÉLARD, déléguée générale de Profluid (Association française des pompes et agitateurs, des compresseurs et de la robinetterie)

« Beaucoup de nos PME adhérentes font de la RSE sans le savoir. Elles peuvent mettre en avant de nombreux atouts comme leur implication locale ou la prise en compte de leur impact sur l'environnement. Le guide RSE de l'UNM leur montre que cette démarche n'est pas réservée aux grands groupes. Il doit les aider à aller plus loin pour

formaliser leurs engagements, les rendre plus visibles aux yeux des parties prenantes et développer une culture RSE dans l'entreprise. C'est d'autant plus important à l'heure où de nombreux donneurs d'ordre affichent leur volonté de travailler avec des sous-traitants impliqués dans des démarches RSE. Le guide est un bon outil pour creuser certains sujets peu abordés par

les PME. Je pense notamment aux relations avec les élus et les acteurs locaux, ainsi que les fournisseurs. Ce dernier point est sans doute le plus difficile : vérifier que ses propres sous-traitants appliquent bien les règles de la RSE, n'est pas toujours évident pour une PME. »

« Le guide RSE de l'UNM leur montre que cette démarche n'est pas réservée aux grands groupes. »



« La prise en compte de nos impacts et de ceux de nos équipements installés chez nos clients sur l'environnement et sur la société constitue désormais un facteur essentiel de notre activité. »

« Prendre du recul et anticiper »

ESTELLE FONTENAY, directrice RSE de Fives

« La création de la direction RSE remonte à 2008 et résulte de la volonté du Président de Fives de développer cette démarche : la meilleure prise en compte de nos impacts et de ceux des équipements Fives installés chez nos clients, industriels de l'acier, du ciment, de l'automobile... était identifiée comme un facteur de différenciation de notre activité. Le groupe est constitué de filiales dotées d'une autonomie importante et gérées comme des PME. La démarche RSE de Fives présente donc un double enjeu : travailler sur des sujets qui concernent le cœur de métier de chaque filiale, tout en assurant une cohérence d'ensemble. Des standards ont été définis, en s'appuyant le plus possible

sur les pratiques existantes des entités, par exemple en matière d'écoconception des équipements, de gestion de carrière ou de sécurité. En l'occurrence, la systématisation d'une approche sécurité a constitué un axe fort de la démarche RSE. Avec des résultats : le taux de fréquence (nombre d'accidents avec arrêt des salariés / 1 000 000 heures travaillées) est passé de 11,6 en 2009 à 5,4 en 2013. L'important dans une démarche de ce type, c'est de partir du cœur de l'activité, du concret. Ensuite, il faut bien comprendre que l'entreprise est déjà active dans le champ de la RSE : il convient de repérer les "jeunes pousses" que l'on veut faire grandir. Enfin, il est essentiel également de savoir communiquer

sur sa démarche, car c'est un motif de fierté pour les salariés et un gage de confiance pour nos partenaires. La RSE est l'opportunité pour une entreprise de prendre du recul sur son activité et d'anticiper afin de ne pas subir, notamment les réglementations. Par exemple, les audits énergétiques, rendus obligatoires avant décembre 2015 par une directive européenne, sont l'occasion de renforcer nos compétences et notre action en matière d'environnement. »

« Associer les salariés à la définition de la stratégie »

GEORGES JOBARD, Président de Clextal



« Clextal a été certifié ISO 9001 en 1996, ISO 14001 en 2005. C'est tout naturellement que nous avons commencé à réfléchir à la RSE à partir de 2009, avec Christian Brodagh qui enseigne à l'école des Mines de Saint-Étienne. Cet expert nous a fait avancer sur

ce sujet qui est aujourd'hui au cœur de notre stratégie. La RSE invite à élargir la conscience collective de l'entreprise à ses impacts sur la société et l'environnement. Cela conduit à anticiper l'avenir et repenser son offre, ce qui permet de se différencier de ses concurrents :

un projet global d'entreprise vivant, pertinent, responsable et lisible. Cette montée en gamme s'appuie sur les salariés. Le management participatif apporte de la pertinence au projet et responsabilise les salariés. En 2011, nous les avons associés à la définition de notre stratégie intitulée "Horizon 2020" en leur demandant d'imaginer ce que sera le monde en termes d'évolutions technologiques, au regard de la démographie et des grands enjeux de société dans les dix prochaines années. Cela nous permet de travailler dès à présent sur les innovations de demain. La RSE est un moyen de prendre conscience de "l'urgence du long terme" et de sortir du "court-termisme" ambiant qui empêche d'investir et de donner le meilleur de soi-même. »



« La RSE invite à élargir la conscience collective de l'entreprise à ses impacts sur la société et l'environnement. »

Le Maroc : une ouverture sur le continent africain

SEUL PAYS DU MAGHREB RESTÉ POLITIQUEMENT STABLE, le Maroc

cherche à augmenter la part de l'industrie dans son PIB. Son industrie mécanique a besoin de compétences.

Simon Saaïd, VIE à temps partagé de la FIM, est parti au Maroc en juillet dernier. Parmi ses missions, développer l'activité économique de Restagraf, une entreprise spécialisée dans les fixations pour l'automobile. « Depuis 2011, nous disposons d'une filiale de commercialisation à Tanger en zone franche, indique Nathalie Kestener, sa directrice. Nous avons suivi nos clients équipementiers qui eux-mêmes ont accompagné Renault lorsque le constructeur s'est installé sur place. » Aujourd'hui, Nathalie Kestener souhaite diversifier sa clientèle au Maroc. Ce pays à 30 minutes



© Philippe Stropia - Sncma-Sifran

de l'Espagne compte dans sa stratégie à l'international, du fait de sa stabilité économique et politique et d'une main-d'œuvre qualifiée.

4,5 % DE CROISSANCE EN MOYENNE

Après avoir connu une période de forte croissance entre 2000 et 2009, l'activité économique du Maroc s'est quelque peu ralentie. Il faut dire que le pays a souffert

Les Marocains sont à l'affût d'expertises nouvelles et de compétences technologiques.

des difficultés économiques de ses deux principaux partenaires économiques : l'Espagne et la France. Ces derniers se contenteraient bien du taux de croissance moyen de 4,5 % que le Maroc affiche pour ces cinq dernières années. « Cette croissance reste largement portée par l'agriculture qui représente entre 13 et 15 % du PIB et occupe 40 % de la population active, souligne Charafa Chebani, directrice du pôle CFCIM-Ubifrance à la Chambre française du commerce et d'industrie du Maroc. Pour s'affranchir des aléas climatiques, le gouvernement a, d'une part, lancé un plan de modernisation de l'agriculture avec regroupement des terres agricoles et mécanisation de la production ; d'autre part, développé une stratégie de développement de l'industrie et des services pour augmenter leur part dans le PIB. »

Le Maroc veut créer de la richesse en développant son

savoir-faire et son ingénierie, et exporter davantage. Il a en effet grand besoin de devises pour acheter notamment son énergie, puisque le pays n'a pas de réserve de pétrole et de gaz.

MODERNISER L'INDUSTRIE

Lancé en 2005, le Plan émergence vise à moderniser l'industrie marocaine, qui ne représente que 14 % du PIB, et à renforcer sa compétitivité en s'appuyant sur ses activités traditionnelles du textile et de l'agroalimentaire, tout en favorisant le développement d'autres secteurs, tels que l'électronique, l'aéronautique ou l'automobile. Le plan veut également attirer les investissements étrangers avec des incitations fiscales et la création de parcs industriels intégrés autour de l'agriculture dans la région de Meknès, de l'automobile à Tanger et de l'aéronautique près de Casablanca. Et ça marche ! Dans le sillage de Renault qui s'est installé à Tanger, près de

* CHIFFRES CLÉS

32 853 000
habitants

Prévision de croissance 2014 :
3,2 %

PIB :
82 MDE

Part de l'industrie dans le PIB :
14 %

200 entreprises travaillent pour le secteur automobile, contre une trentaine en 2000 ; une centaine de sociétés se développent autour de l'aéronautique contre moins d'une dizaine voilà dix ans. En 2009, le Maroc lance un nouveau Pacte national pour l'émergence industrielle afin de soutenir la croissance notamment dans la métallurgie et promouvoir ce que les autorités appellent « les nouveaux métiers mondiaux du Maroc ».

« Il existe beaucoup d'entreprises de mécanique générale dont les moyens de production se modernisent progressivement, remarque Charafa Chebani. La mécanique de précision est présente essentiellement dans l'aéronautique. Les Marocains sont toujours à l'affût d'expertises nouvelles et de compétences technologiques. » Cela tombe bien, celles des mécaniciens français sont reconnues et saluées. Les opportunités existent donc. Des opportunités d'autant plus intéressantes que le Maroc pourrait devenir la plaque tournante de l'Afrique. C'est du moins l'une des ambitions du Plan d'accélération industrielle 2014-2020 annoncé par le gouvernement marocain.

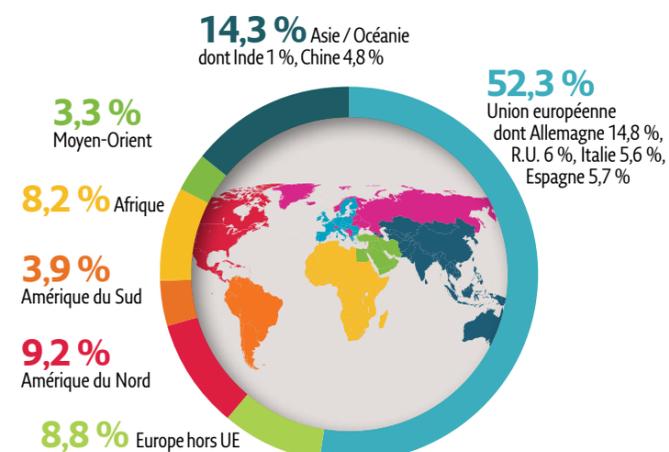
Les échanges 2013 de produits mécaniques

LES STATISTIQUES DOUANIÈRES 2013 font apparaître le problème de compétitivité de l'industrie mécanique française qui voit ses exportations baisser relativement par rapport à ses concurrents des pays développés.

En 2013, la France reste le 6^e pays mécanicien au monde en termes de chiffre d'affaires, le 7^e pour les exportations. Mais la baisse relative de ses exportations par rapport à ses concurrents des pays développés traduit la perte de compétitivité de l'Hexagone. Voilà ce qu'il ressort des statistiques douanières qui recensent tous les échanges de produits mécaniques à travers le monde. L'Allemagne reste notre 1^{er} partenaire, 1^{er} client et 1^{er} fournisseur. Deux pays font preuve d'un dynamisme certain : les États-Unis et la Grande-Bretagne. De leurs côtés, l'Italie et l'Espagne se contractent. La Chine continue sa progression et s'affiche comme un acteur majeur, au détriment de tous les autres pays.

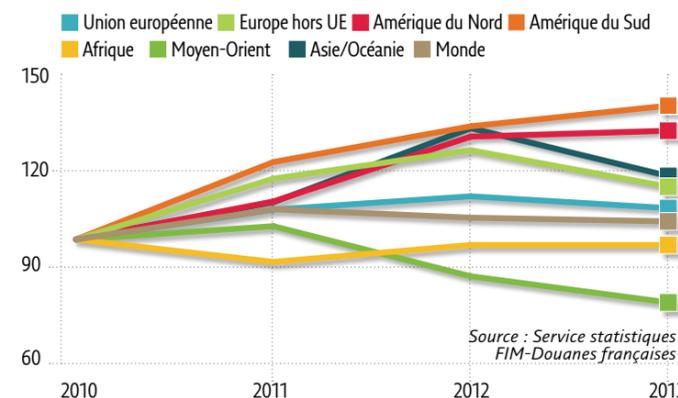
Avec 52,3 % des exportations, l'Union européenne demeure le premier "terrain de jeu" des mécaniciens français à l'international. Mais, par choix ou par nécessité, le grand export se développe : depuis 2010, les Français progressent en Amérique du Nord comme du Sud. La croissance brésilienne est passée par là. En revanche, la faiblesse des exportations françaises en Asie et au Moyen-Orient, par rapport à ses concurrents occidentaux, semble liée à un problème de compétitivité. Les statistiques du 1^{er} semestre 2014 confirment la reprise en Grande-Bretagne : c'est vers ce pays

Répartition géographique des exportations 2013 en %



Source : Douanes

Évolution des exportations françaises par zones géographiques



Source : Service statistiques FIM-Douanes françaises

que les exportations françaises de produits mécaniques augmentent le plus (+ 8 % par rapport au premier semestre 2013). L'Espagne connaît également un rebond (+ 4,3 %). Hors Europe, la chute des exportations françaises vers la Turquie (- 26,2 %), le Brésil (- 21,3 %) et la Russie

(- 9,5 %) traduit un certain ralentissement de la croissance de ces pays, sans parler de la dépréciation de leur monnaie qui rend les produits français encore plus chers. Toutefois la baisse de l'euro qui semble se confirmer devrait redonner un peu de marge face au dollar et aux monnaies "liées".

Le Cetim présent au Maroc

Cetim Maroc Développement, filiale du Cetim créée en 2006, a inauguré cette année de nouvelles installations à Casablanca. Un développement qui trouve ses origines dans les relations privilégiées, nouées entre les industries mécaniques françaises et marocaines et leurs centres techniques, le Cetim et le Cerimme. Parmi les objectifs : répondre à la demande très forte liée aux essais aéronautiques. Avec dorénavant 4 800 m²

de surface, l'ensemble des équipements techniques présents offre des capacités d'essais de suivi de production sur matériaux métalliques uniques au Maroc, en Afrique et en Europe. La filiale compte aujourd'hui près de 60 personnes. Fin 2014, avec Mecafim, partenaire pour l'usinage des éprouvettes, ils seront plus de 100 personnes à travailler sur le site.

L'aéronautique au beau fixe

HAUSSE DU TRAFIC AÉRIEN ET REPRISSE DE L'AVIATION D'AFFAIRES : le marché de l'aéronautique ne connaît pas la crise. Une croissance qui profite à toute la chaîne des sous-traitants.

1 619 commandes brutes et 626 appareils livrés. Pour Airbus, 2013 restera l'année de tous les records. Comme pour Boeing d'ailleurs : c'est l'ensemble du marché des avions de ligne qui a connu une année exceptionnelle. Signe de cette bonne santé, les prises de commandes restent largement supérieures aux livraisons.

Et les perspectives sont bonnes. « Hormis un accident sanitaire du type SRAS* ou une crise géopolitique, rien ne semble pouvoir ralentir la progression du trafic aérien, notamment dans la zone Asie/Pacifique », souligne le Gifas (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales). Principal poste de dépenses pour les compagnies aériennes : le kérosène. Pour le réduire, elles adoptent une double stratégie : mieux gérer le remplissage des appareils ; acquérir de nouveaux avions avec une motorisation permettant de réaliser des économies en matière de kérosène.

Pour l'instant, aucun autre nouveau constructeur ne pointe à l'horizon, en attendant les Chinois et les Canadiens qui travaillent au développement d'appareils.

L'aviation régionale est dominée par ATR qui a fait le choix du turbopropulseur : une technologie qui rend les avions moins rapides mais aussi moins gourmands en énergie. Le groupement d'intérêt économique italo français détient les trois quarts du marché et ses carnets de commandes sont pleins.

Après une chute liée à la crise financière, l'aviation d'affaires retrouve des couleurs. Témoin, Dassault Aviation qui inverse la tendance cette année, avec



↑ L'aéronautique entre dans une logique de productivité plus forte.

« L'aéronautique entre dans une logique de productivité plus forte, qui implique de mettre en place de nouvelles organisations industrielles. Et ce, en garantissant la qualité et les délais. Les exigences sont donc plus fortes. D'autant que nous devons continuer à investir et à apporter des solutions d'intégration de sous-ensembles, pour faire face aux commandes. »

Olivier Tourneur, Président de Pack'Aero

davantage de commandes que de livraisons et le lancement de deux nouveaux modèles. Jusqu'à présent concentré sur le continent nord américain, le marché se déplace de plus en plus vers l'Asie/Pacifique.

Reste le secteur des hélicoptères porté par les activités pétrolières. La multiplication des projets en mer dope les commandes de gros appareils, l'hélicoptère étant le mode de transport privilégié pour ravitailler les plateformes. Tous les équipementiers bénéficient de la dynamique d'Airbus, de Boeing ou de Dassault. Avec parfois des tensions pour les sous-traitants liées aux montées en cadence des constructeurs.

« L'aéronautique entre dans une logique de productivité plus forte, qui implique de mettre en place de nouvelles organisations industrielles, note Olivier Tourneur, Président de Pack'Aero, sous-traitant de rang 1. Et ce, en garantissant la qualité et les délais. Les exigences sont donc plus fortes. D'autant que nous devons continuer à investir et à apporter des solutions d'intégration de sous-ensembles, pour faire face aux commandes. »

Si Boeing continue d'assembler ses appareils uniquement sur le sol américain, Airbus développe des implantations en Chine et aux États-Unis. Mais cette stratégie, destinée à se rapprocher du client et à s'exonérer du taux de change, ne devrait pas nuire aux sous-traitants, Airbus continuant à faire venir ses pièces d'Europe.

*Syndrome respiratoire aigu sévère qui a sévi en 2003 et provoqué une chute du trafic aérien.

Le grand carénage se fait attendre

PREMIER SALON MONDIAL DU NUCLÉAIRE qui s'est tenu à Paris en octobre, le WNE a mis en évidence la filière nucléaire française, unique en son genre. Une filière qui attend le lancement du grand carénage, un marché de 55 milliards d'euros et une vitrine pour l'exportation.

110 000 recrutements, dont 60 % de créations nettes : les estimations des syndicats réunis au sein du GIIN (Groupement intersyndical de l'industrie française) sur les effets sur l'emploi du grand carénage d'EDF traduisent l'ampleur de ce programme qui vise à opérer la maintenance du parc en exploitation, à apporter les améliorations significatives de sûreté exigées par l'ASN et à prolonger la durée de vie du parc nucléaire français de 40 à 60 ans. EDF prévoit d'investir 55 milliards d'ici 2025, à comparer au chiffre d'affaires annuel du secteur d'environ 15 milliards d'euros (hors exploitants), dont 80 % réalisés par des entreprises françaises. Des entreprises de toutes tailles sont sur les rangs, depuis les grands groupes jusqu'aux PME tel celles des Pays de la Loire rassemblées sous la bannière AtomOuest, ou NUCLEI pour le nord pas de calais. « Il y a de la place pour les nouveaux entrants », assure Céline Cudelou, directrice générale du GIIN.

DES INVESTISSEMENTS TRÈS LOURDS

Mais, les pouvoirs publics n'ont toujours pas donné le feu vert, même si la loi de transition énergétique adoptée par l'Assemblée nationale confirme le choix du nucléaire dans le mix énergétique. Or, les industriels ont engagé des investissements très

72
RÉACTEURS EN CONSTRUCTION
À TRAVERS LE MONDE : UN
RECORD !

lourds pour répondre aux enjeux du grand carénage. À trop tergiverser, le risque est grand de mettre en péril un secteur qui est aujourd'hui la 1^{ère} filière mondiale organisée. « L'autre enjeu est l'attractivité du secteur pour le recrutement de jeunes salariés », qui est assez difficile en ce moment, souligne Céline Cudelou. Au-delà de l'Hexagone, le grand carénage représente pour les industriels une vitrine fort utile pour ouvrir des débouchés à l'international. Areva et EDF pourraient entraîner toute la filière sur de nouveaux marchés. À condition que les industriels s'adaptent aux nouvelles conditions posées par les donneurs d'ordre locaux qui souhaitent que la production locale représente 30 % de l'ensemble. Ce qui suppose pour les sous-traitants français de s'implanter sur place ou de créer des joint-ventures avec des entreprises du cru. « La filière française réalise 20 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, note Céline Cudelou. Une part que l'on peut augmenter. C'est pourquoi nous accompagnons les PME et les ETI à l'international. »

Le sésame de certains marchés

De plus en plus de donneurs d'ordre exigent des certifications de leurs sous-traitants en matière de soudage. **UN PRÉCIEUX SÉSAME DÉLIVRÉ PAR IS CERTIFICATION.**

Chaque année, Institut de Soudure Certification réalise de 130 audits de certification. Les trois permanents de cette entité de l'Institut de Soudure, créée le 1^{er} janvier 2014, se consacrent à plein temps à cette activité pour répondre aux demandes des entreprises. L'activité de certification a débuté en 2009 mais afin de répondre aux nouvelles exigences du Cofrac (Comité français d'accréditation), une structure indépendante dédiée à la certification devait être créée. « Le soudage est un procédé spécial qui doit être évalué, indique Gilles Bourgeois, responsable technique d'IS Certification. De plus en plus de donneurs d'ordre exigent que leurs sous-traitants soient certifiés. »

IS Certification peut délivrer trois certifications : l'EN ISO 3834, l'EN 15085, l'EN 1090. La première fixe les exigences de qualité appropriées aux procédés de soudage par fusion : organisation qualité, gestion des compétences (coordinateurs, soudeurs, contrôleurs), gestion des procédés, organisation de l'atelier et réalisation du contrôle (visuel, CND, enregistrements, étalonnage). Elle est notamment exigée par les grands donneurs d'ordre du secteur de l'énergie.

De cette première norme découle l'EN 15085 qui concerne exclusivement le ferroviaire. « Nous avons certifié une centaine d'entreprises qui travaillent pour ce secteur », souligne Gilles Bourgeois. Parmi elles, Getec

réalise les trois quarts de son chiffre d'affaires dans le ferroviaire. Elle produit des pièces et des sous-ensembles de structure ou d'habillage intérieur de wagons. À mesure que l'industrie utilise des matériaux de plus en plus légers, la qualité de la soudure devient cruciale. La norme définit les exigences de conception, de fabrication, d'inspection des assemblages soudés, ainsi que l'organisation des opérations de soudage dans l'entreprise et la qualification des soudeurs et des coordinateurs en soudage. En avril 2010, l'Institut de Soudure certifie Getec. « Pour une PME de 47 salariés comme la nôtre, cela représente un investissement important, notamment en formation et en équipements, indique François Turk, Président de l'entreprise. Mais cet investissement est rentable, car la certification nous a permis de nous démarquer de concurrents, de réduire nos coûts de non-qualité et de nous ouvrir de nouveaux marchés. » Également dérivée de l'EN 3834, l'EN 1090 concerne, elle, les structures métalliques terrestres telles que les ponts, les passerelles, les stades, les ouvrages hydrauliques, les structures en kits. Cette norme obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2014 exige un marquage CE réglementaire. Par ce marquage, le fabricant d'ouvrage d'art a accès au marché européen. Afin d'apporter une réponse globale à ses clients, IS Certification est organisme notifié (N° 2541) pour la délivrance de cette conformité.

Les nanoparticules sous l'œil du MPS®

CONÇU PAR L'INERIS ET ÉCOMESURE, LE MPS® (MINI PARTICLE SAMPLER) permet d'effectuer des prélèvements dans les ambiances de travail, pour caractériser des particules à l'échelle nanométrique.

Comment contrôler que l'air ambiant ne contient pas des nano et micro particules à des concentrations dangereuses pour l'homme ? L'INERIS et Écomesure, spécialiste reconnu dans l'instrumentation et la métrologie de la qualité de l'air et des aérosols, ont travaillé de concert pour développer un instrument de caractérisation de ces particules dans l'air ambiant, pour assurer la surveillance des risques professionnels et de la qualité de l'air.



↑ Le système collecte des échantillons pour caractériser les particules à l'échelle nanométrique.

COMMERCIALISÉ EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Le MPS® (Mini Particle Sampler) est utilisable pour effectuer des prélèvements dans les ambiances de travail, dans le cadre du contrôle des émissions industrielles, pour gérer la pollution de l'air intérieur et de la pollution atmosphérique. Initialement conçue par une équipe de recherche finlandaise, cette méthode de prélèvement a été reprise, adaptée et qualifiée par l'INERIS dans le cadre de travaux de recherche financés en particulier par la région Picardie. La collaboration étroite entre l'Institut et Écomesure a permis de transférer les résultats de la recherche vers des applications industrielles. Le MPS® est aujourd'hui commercialisé en France et en Europe, mais aussi à l'international, auprès de laboratoires canadiens, sud-coréens... L'originalité du MPS® repose sur un "porte-filtre" qui accueille des grilles de prélèvement spé-

cifiques aux analyses physico-chimiques par des Microscopes à Transmission Électronique (MET). Le système collecte des échantillons pour caractériser chimiquement, physiquement, morphologiquement les particules à l'échelle nanométrique. Ce type d'analyse qualitative fournit de précieuses informations pour évaluer les risques liés aux aérosols pouvant contenir des nanoparticules.

FACILE D'UTILISATION

Par rapport aux technologies existantes, plus encombrantes, difficiles à mettre en œuvre et pouvant entraîner une altération des échantillons, ce système de prélèvement est mobile et facile d'utilisation. Il suffit de déposer la grille dans le logement prévu à cet effet, fermer le système et le connecter à la pompe portative. Une fois le prélèvement effectué, la grille est insérée dans le microscope pour réaliser les analyses. L'INERIS et Écomesure peuvent par ailleurs réaliser des

analyses pour des utilisateurs du MPS® qui ne disposeraient pas de Microscope à Transmission Électronique. Le MPS® autorise un prélèvement en quelques minutes (entre 0,3 et 1,5 l/nm). Le système échantillonne une large gamme de particules, de 5 à 150 nm et au-delà (> 10 µm). Une étude réalisée par l'Institut montre des performances de collecte supérieures à celles des techniques conventionnelles, avec un niveau d'efficacité minimum de 18 % pour des particules de 30 nm. Cette méthode fait l'objet de discussion au sein du projet européen NANOREG, qui met en réseau 60 équipes scientifiques de 16 pays sur la question de la nanosécurité et de l'évaluation des risques. Le MPS® a été retenu comme méthode "pré-réglementaire", dans la perspective de transférer un outil issu de la recherche scientifique vers des processus de normalisation. Des travaux de qualification sont en cours.

SALON

7-10 avril 2015
Industrie Lyon 2015 - Eurexpo

Le salon Industrie réunit plus de 850 exposants et 20 000 acheteurs. Avec ses 10 secteurs transversaux, il attire toutes les filières : aéronautique, mécanique, sidérurgie, énergies, automobile, naval, militaire, agroalimentaire, médical, cosmétique... Nouveauté cette année : le Village Impression 3D, découvrez le fabuleux potentiel de la fabrication additive. Rendez-vous sur Industrie Lyon, du 7 au 10 avril 2015, pour échanger autour de projets d'investissements porteurs ! Plus d'informations : www.industrie-expo.com

INTERNATIONAL

Ubifrance : le programme des actions 2015

Des pavillons France sur la Foire de Hanovre, Sitevinitex China, Propack Asia (Thaïlande), Metalloobrabotka (Russie), Techtexil Francfort (Allemagne)... : en 2015, la FIM et ses syndicats membres seront partenaires d'une vingtaine de manifestations organisées par Ubifrance pour promouvoir l'industrie mécanique française à travers le monde. Retrouvez l'ensemble du programme d'Ubifrance sur le site de la FIM : www.fim.net.

SITE

Le site metiers-avenir.com fait peau neuve !

Découvrez les métiers de la chaudronnerie sur le site metiers-avenir.com ! Le Syndicat de la Chaudronnerie, Tuyauterie et Maintenance industrielle a entièrement rénové son site

internet dédié aux métiers du secteur, ses formations et ses opportunités professionnelles. www.metiers-avenir.com

OUVRAGE

"Piloteons l'esprit ouvert"

Le tome 14 des avis émis par et pour les industriels des Pays-de-la-Loire est paru. Publié par le Comité de Développement des industries Mécaniques des Pays-de-la-Loire, ce nouveau tome livre des pistes qui inciteront les chefs d'entreprise à explorer de nouveaux champs créateurs de valeur ajoutée.

L'ouvrage est téléchargeable grâce au lien : <http://petittilien.fr/7kud>.

MÉCASPHÈRE

39-41 rue Louis Blanc
92400 Courbevoie
Tél. : +33 (0)1 47 17 60 27
Fax : +33 (0)1 47 17 64 37
E-mail : mecasphere@fimeca.org
Éditeur : PROMECA

PRÉSIDENT et DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien CHIZELLE
RÉDACTEUR EN CHEF : Isabelle DOUVRY
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Elodie LEFÉBURE
RÉDACTION : Alain LAMOUR
TIRAGE : 15 700 exemplaires
CONSEIL ÉDITORIAL ET CRÉATION GRAPHIQUE : Sophie REINAULD et Clémentine ROCOLLE

Crédit photo couverture : DR
RÉGIE PUBLICITAIRE
E.R.I - Tél. : +33 (0)1 55 12 31 20
IMPRESSION

CALLIGRAPHY PRINT
Châteaubourg- CS 82171
35538 Noyal-sur-Vilaine
N° ISSN : 1957-2921
Papier certifié PEFC

Encre à base d'huile végétale
Label imprim'vert
Supplément du Cetim infos n°228 - Décembre 2014



MÉCASPHÈRE

La rédaction vous remercie de votre fidélité et vous adresse ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année et vous donne rendez-vous en 2015 !
N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions en écrivant à : mecasphere@fimeca.org

Les lundis de la mécanique

Pour obtenir les dates et lieux des réunions, rendez-vous sur www.cetim.fr.

Bilan Midest 2014

Vendredi 7 novembre, après 4 jours, le salon Midest, numéro 1 mondial des salons de sous-traitance industrielle a fermé ses portes. Retour en images sur la visite officielle, la remise des Trophées et le petit déjeuner de la sous-traitance organisé par la FIM.



← Jérôme Frantz, président de la FIM en compagnie de Kamel Bennaceur, ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines de Tunisie (à droite), pays à l'honneur du Midest, et de Patrick Munini, président du Midest (au centre).



← Pour leur 9ème édition, les Trophées du Midest ont distingué 10 lauréats. Ici : Patrick Munini, président du salon.



© Michel Ledercq

↑ Le "Petit déjeuner des sous-traitants" organisé par la FIM. De gauche à droite : Richard Crétier, délégué général du Snese, Édouard Serruys, président de FIM CoSerTech, Jérôme Frantz, président de la FIM et Luc-Éric Krief, président du Cenast et représentant de la Fédération de la Plasturgie et des Composites. À cette occasion, ils ont échangé autour de la thématique : « Quels leviers actionner pour booster la compétitivité de la sous-traitance industrielle ? ».

INDUSTRIE LYON 2015

7 - 10 avril 2015 / Eurexpo Lyon

9 secteurs
d'équipements industriels
1 secteur de savoir-faire
la Sous-Traitance

NEW
Création
du Village
Impression 3D



**L'INDUSTRIE EN FRANCE,
DES POSSIBILITÉS
INFINIES...**

Made by



WWW.INDUSTRIE-EXPO.COM

